

## Modèle

### Auto-déclaration / Confirmation du soumissionnaire

#### 1. Respect des conditions de travail selon la Convention nationale 2023-2025

La Convention nationale (CN 2023-2025) a expiré le 31 décembre 2025 et la déclaration de force obligatoire promulguée par le Conseil fédéral expire également à cette date.

Le soumissionnaire s'engage donc à respecter comme jusqu'ici les conditions de salaire et de travail selon la CN 2023-2025.

#### 2. Respect des dispositions sur la sécurité au travail et la protection de la santé

Le soumissionnaire s'engage à respecter les dispositions en vigueur sur la sécurité au travail et la protection de la santé.

#### 3. Impôts et charges sociales

Le soumissionnaire a versé les impôts cantonaux et communaux qui sont dus.

Le soumissionnaire confirme par la présente avoir payé les impôts fédéraux directs et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui sont dus.

Le soumissionnaire confirme également avoir versé les cotisations aux assurances sociales (AVS, AI, APG, AC, LPP et LAA), ainsi que les parts des travailleurs qui sont dues en déduction de leur salaire.

Le soumissionnaire s'engage à verser dans les délais impartis les cotisations aux assurances sociales qui sont dues.

#### 4. Poursuite par voie de faillite ou de saisie / procédure concordataire

Le soumissionnaire confirme se trouver ni en poursuite par voie de faillite, ni en procédure concordataire.

Le soumissionnaire confirme qu'il n'a pas fait l'objet d'une poursuite par voie de saisie au cours des 12 mois écoulés.

#### 5. Déclaration d'intégrité

Le soumissionnaire certifie n'être pas partie à une entente, ni d'avoir pris d'autres mesures entravant la concurrence.

Lieu et date:

Entreprise / consortium\*:  
(signature de la direction)

.....

.....

.....

\* S'il s'agit d'un consortium, **toutes les** entreprises participantes sont tenues de confirmer cette auto-déclaration par leur signature!

*Par sa signature, l'entreprise / consortium confirme que les indications figurant ci-dessus sont exactes et se déclare prêt/e à en fournir la preuve si la demande lui en faite.*